

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Société Pointoise d'HLM de la Guadeloupe (971)
Résidence Poinsettias
97110 Pointe à Pitre

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Société Pointoise d'HLM de la Guadeloupe (971)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 30312210500024

Code postal / Ville : 97110 Pointe à Pitre**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** MOE BAT/VRD - 9 PLS CHAMPY**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** SUZIN Laury - Tél : +33 690544564 - Mail : laury.suzin@icloud.com**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée restreinte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Capacité d'exercer le métier d'architecte : attestation d'inscription à un tableau régional à l'ordre des architectes, ou pour les architectes étrangers la preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine (cf. Loi 77-2 du 3 janvier 1977) ;

Inscription du candidat à un registre professionnel, pour l'activité des bureaux d'études fluides, électricité, structure, coordonnateur SSI, VRD, OPC..., dont l'attestation ne sera uniquement exigée que des seuls candidats admis à remettre des prestations.

Capacité économique et financière : L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle 2024
Chiffres d'affaires des 3 dernières années

Capacités techniques et professionnelles : Certificat de capacité professionnelle

Références de projets en logements et commerces datant de moins de 5 ans comprenant l'année de réalisation, la surface, le coût global final, le coût ramené à la surface dans les Antilles.

Description de l'entreprise : moyens techniques et moyens humains qui seront affectés au projet, CV des collaborateurs, etc.

Plan de charge des membres de l'équipe sur les deux ans à venir

Justification de compétences particulières en matière de réglementation RTG ou RTAADOM en propre, dans le groupement ou avec un sous traitant.

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Mercredi 21 mai 2025 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Oui

Nombre maximum de candidats : 5

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : CRITERE 1: Capacités économiques et financières (40 points)-

Chiffre d'affaires dans le domaine d'activité (sur 20 pts)-

Chiffre d'affaire global (sur 20 pts)

CRITERE 2: Capacités techniques et professionnels (60 points)

o Moyens matériels (sur 10 pts)

o Moyens en personnel : Composition de l'équipe avec les CV des personnes pressenties pour le suivi de cette opération et présentation des expériences vécues par l'équipe sur des opérations similaires (sur 15 pts)

Qualité des références (sur 15 pts)

Représentation permanente sur les Antilles (sur 20 pts)

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Consultation de maîtrise d'œuvre bâtiment/VRD d'une opération de 9 logements PLS et 3 locaux commerciaux

Classification CPV : 71240000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché de Maitrise d'oeuvre Bâtiment et Terrassement/VRD pour la réalisation de 9 logements en PLS et 3 locaux commerciaux à Pointe à Pitre pour les missions suivantes décrites dans le CCAP :

APS-APD-DPC-PRO-ACT-VISA-EXE (uniquement pour TERRASSEMENT/VRD)-DET-DOE-AOR-GPA

Lieu principal d'exécution : Pointe-à-Pitre

Durée du marché (en mois) : 22

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : voir informations complémentaires

Autres informations complémentaires :

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Une attestation sur l'honneur avec photo du site sera à remettre dans l'appel d'offre pour appréhender le contexte urbain.

Date d'envoi du présent avis

12 mai 2025